

MAIRIE DE MIGNIERES

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 10 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de MIGNIERES, légalement convoqué en date du 04 octobre 2017 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Garnier, Maire.

Présents : Mmes BLONDEAU, CHRISTEAUT, DEBANT-RIZZO

Mrs GARNIER, DAGONNEAU, CARRE, LORIDE, DESCOTTES, PICHOT, LUTON, HENNEBERT,

Absents et pouvoirs : Mrs BARBEAU, LEGER, TESTAULT

Secrétaire de séance : Mr LORIDE

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité des présents.

CREATION DE POSTE : Le Maire, rappelle à l'assemblée que : conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'un agent peut prétendre à une promotion au poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, le Maire propose à l'assemblée la création de ce poste permanent à temps non complet à raison de 33.57 heures par semaine à compter du 01^{er} novembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ACCEPTE la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Vacance d'emploi sera faite auprès du centre de gestion d'Eure-et-Loir.

PARCELLE SIDOROFF : Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal que la société SIDOROFF et CIE propose à la municipalité la cession des parcelles suivantes : ZD N°270,271 et 272.

Considérant que cette cession est proposée à l'euro symbolique et que les frais de notaire sont à la charge du cédant.

Après débat, délibération et vote, à l'unanimité, il est décidé d'acquérir ces dites parcelles d'une superficie totale d'environ 2480 m².

APPROBATION CLECT :

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal que dans sa séance du 11 juillet 2017, la commission Locale d'évaluation des Charges transférées (CLECT) de Chartres Métropole a adopté, à l'unanimité le rapport relatif à l'évaluation des charges pour le Tourisme et l'Action Sociale d'Intérêt Communautaire.

Conformément aux dispositions de l'article 1609 du code Général des impôts, l'évaluation des charges transférées est déterminée sur la base d'un rapport en évaluant le coût net. Ce rapport est approuvé « par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des Conseils Municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Il appartient donc maintenant aux Conseils municipaux de se prononcer sur ce rapport.

L'évaluation des charges faites par la CLECT n'a aucune incidence pour la Commune de Mignières.

Le Conseil Municipal, après vote et délibération approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT relatif aux travaux d'évaluation des charges pour le Tourisme et l'Action Sociale d'Intérêt Communautaire.

L'évaluation des charges faites par la CLECT dans le cadre du transfert à Chartres Métropole de la compétence « Eclairage Public » est estimée à hauteur de 13 484.49€ pour la Commune de Mignières.

Le Conseil Municipal, après vote et délibération approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT relatif aux travaux d'évaluation des charges pour l'Eclairage Public

REPRESENTANT CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT : Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et suppléant pour la Conférence Intercommunale du Logement de Chartres Métropole.

Après débat, délibération et vote, à l'unanimité, il est décidé de nommer M Garnier représentant titulaire et Mme Christeaut représentante suppléante.

POINT SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS COMMUNAUX : Monsieur le Maire Adjoint fait un point sur l'avancement des travaux de sécurisation du bourg. Une modification a été décidée au niveau de la rue du château d'eau qui entrainera un avenant. Les coussins Lyonnais sont dans l'attente de validation du Conseil départemental.

Monsieur le Maire expose le fait qu'il serait opportun de réaliser dans le même temps la sente piétonne du pont de l'autoroute au rond-point de la nationale 10.

Monsieur le Maire présente le planning prévisionnel des travaux d'aménagement de la halle. Celui-ci tient compte des événements en manifestations nécessitant une occupation partielle ou totale de la halle à savoir : le Marché Nocturne, Les Foulées Mignéroises et la Kermesses.

Monsieur le Maire présente le scénario reçu concernant les logements destinés aux aînés. Le bailleurs 3F va transmettre un scénario modifié pour prendre en compte la nécessité de faire des logements séniors de plein pieds. Il est envisagé de rajouter l'aménagement de logement à l'étage dans le bâtiment en face de la mairie ce qui permettrait de diminuer les couts nécessaires à l'installation d'un commerce au rez de chaussée de ce bâtiment.

QUESTION DIVERSES :

CREANCE EN NON VALEUR : Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que lors du vote du Budget Primitif 2017, il avait été budgétisé des crédits à l'article 6541-titres annulés.

Considérant qu'il sera nécessaire de procéder aux annulations de titres suivants :

- Eau concernant Monsieur Benet Stanislas, Montant dû : 23.05 €.
- Restaurant scolaire Mlle Drouvin Cindy, montant dû : 28€

Le Conseil Municipal après débat délibération et vote décide à l'unanimité de prendre en charge en non-valeur ces deux factures s'élevant à 51.05€.

DEVIS DECORATION DE NOEL : Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal le devis concernant l'acquisition de décoration de Noël dans le cadre du groupement de commande organisé par la mairie de Ver les Chartres.

Après débat, délibération et vote, à l'unanimité, il est décidé d'accepter l'acquisition de décoration de Noël auprès de la société DECOLUM à hauteur de 3500€ HT.

Cette année le marché de Noël se déroulera le dimanche 26 novembre. La formation de Garde Champêtre de M Chareau engendrera exceptionnellement une pose des décorations de Noël après cet événement.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu deux étudiants concernant la mise en place de mesure de protection des hirondelles. Un courrier devrait nous parvenir afin d'exposer ce projet. Mme Dagonneau qui avait déjà transmis un dossier à ce sujet, sera invitée à être associée à ce projet.

Monsieur le Maire informe qu'un administré a interpellé la municipalité sur les problèmes de stationnement rencontrés route de Chenonville. Suite au rendez-vous avec cet administré et Mme Lecourt, directrice du Lycée EFAGRIR, il est important d'étudier la signalisation pour le stationnement dans cette rue. Il serait opportun d'associer les riverains avant de définir la réglementation applicable.

Plusieurs membres du Conseil Municipal informent qu'une voiture rue de Chenonville stationne depuis quelques mois sans bouger. Monsieur le Maire informe qu'il va rencontrer le propriétaire du véhicule.

M Luton informe que certains véhicules stationnés dans la rue aux Juifs entraînent des problèmes de sécurité.

M Luton informe la municipalité sur un problème de chiens errants près de la rue des châtaigniers. Un courrier aux propriétaires des chiens en question serait nécessaire pour un rappel de la réglementation en vigueur.

Mme Debant Rizzo relate la question d'un administré sur un problème d'urbanisme. M Dagonneau précise que la Commune de Mignières même dans le cas d'un accord tacite émet toujours un arrêté.

Mme Christeaut informe le Conseil municipal que le bulletin communal est en cours de création. Il serait opportun de trouver un nom à ce bulletin. Monsieur le Maire évoque la mise en place d'un concours auprès des administrés. Des pages devront être réservées pour la campagne nationale des sapeurs-pompiers.

Mme Blondeau informe l'assemblée que le Téléthon se déroulera le 8, 9 et 10 décembre 2017 à Fresnay le Comte. Le concept de récupération de papier est renouvelé. Le théâtre du dimanche se déroulera l'après-midi à La Vaillante à Mainvilliers.

La séance est levée à 23h10

N°	Date de séance	Désignation	Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	Publication ou notification
98	10/10/2017	Création de poste	23/10/2017	25/10/2017
99	10/10/2017	Parcelle SIDOROFF	23/10/2017	25/10/2017
100	10/10/2017	Approbation CLECT Tourisme	23/10/2017	25/10/2017
101	10/10/2017	Approbation CLECT Action Sociale	23/10/2017	25/10/2017
102	10/10/2017	Approbation CLECT Eclairage Public	23/10/2017	25/10/2017
103	10/10/2017	Représentant CIL	23/10/2017	25/10/2017
104	10/10/2017	Créance en non-valeur	23/10/2017	25/10/2017
105	10/10/2017	Devis décoration de Noël	23/10/2017	25/10/2017
106	10/10/2017	Convention Département	23/10/2017	25/10/2017